

SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Bonnes pêches et bonnes résolutions pour 2007

Pêche en Mer

C'est ce que nous souhaitons à tous les pêcheurs de loisir de notre littoral atlantique. Les bonnes résolutions que chacun de nous continuera à mettre en pratique ou acceptera enfin d'appliquer seront autant de garanties pour le "passage du témoin" aux générations futures. La presse nous relate, chaque jour ou presque, les risques d'épuisement de certaines espèces. S'agissant des poissons des grands fonds, nous, pêcheurs de loisir, n'y pourrions pas grand-chose. Nous souhaitons simplement que les intérêts économiques et le profit immédiat n'aveuglent pas les décideurs nationaux, européens et mondiaux. Quand aux espèces qui se trouvent parfois à notre portée, nous serions bien inspirés de faire respecter, par tous, un certain nombre de principes élémentaires. Pour ce qui est de la taille de nos prises, le minimum est de respecter la réglementation, chacun la connaît et la très grande majorité d'entre nous la respecte, mais le mieux serait encore de ne pas prélever le poisson avant qu'il se soit lui-même reproduit. À ce titre, plusieurs tailles réglementaires mériteraient d'être modifiées, le maigre en fait partie mais il n'est pas le seul. L'autre principe élémentaire serait de ne pas pêcher certaines espèces durant leur période de reproduction, c'est ce que l'on appelle le repos biologique ; on en parle de plus en plus chaque année, surtout lorsque la presse relate les "coups" particulièrement spectaculaires et importants de la pêche professionnelle sur certaines frayères en Bretagne et ailleurs. Souhaitons que, là aussi, le souci de ne pas épuiser nos ressources prenne le pas sur le profit immédiat et que les bonnes décisions soient prises rapidement. Concernant les quantités pêchées, les pêcheurs plaisanciers ont un quota que le président de la Fédération des pêcheurs de loisir (FNPPSF), Jean Kiffer, aime rappeler. Ce quota est "la consommation familiale". En clair, le pêcheur de loisir est répréhensible chaque fois qu'il rentre au port avec, à son bord, une quantité telle qu'à l'évidence il en donnera une grande partie à d'autres. C'est ainsi que l'été, dans certains campings, les maquereaux sont parfois distribués aux estivants, créant ainsi une concurrence déloyale aux professionnels. Au chapitre de ces "bonnes pratiques", chacun



ces tellines, nos chers pignons

Des pêcheurs professionnels sollicitent des concessions de pêche de tellines.

respectera les matériels autorisés, ceux-ci sont précisément spécifiés par la réglementation. Voici maintenant trois ans que l'opération d'expérimentation de récifs artificiels de l'île d'Yeu et du Croisic a été réalisée. La colonisation de ces trois récifs est suivie par le bureau d'étude "in Vivo" pour le compte du Corepem (comité régional des pêches et des élevages marins des Pays-de-la-Loire). Cette expérience, riche en enseignements, a permis de déterminer que les récifs de type "amas chaotique" sont les plus adaptés à notre milieu. Allons-nous, à l'instar des autres pays de l'Union, comme le Portugal, développer maintenant ce projet en immergeant des volumes considérablement plus importants dans le but de maintenir ou même de faire progresser notre activité de pêche locale côtière ? Cette décision dépendra essentiellement des pêcheurs professionnels et il faudra ensuite trouver les financements.

A suivre...
Des pêcheurs professionnels bretons sollicitent des concessions de pêche de tellines (pignons) entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Monts...
Auraient-ils épuisé leur ressource en Bretagne ? Que va-t-il advenir de la nôtre, réservée jusqu'à maintenant aux seuls pêcheurs de loisir ? Pour l'instant, les maires des communes concernées n'ont donné leur feu vert que pour l'estimation de la ressource. Ce dossier est suivi de pres par le

comité régional des pêcheurs de loisir du littoral des Pays-de-la-Loire (CRPLPL), dont le siège est à Saint-Gilles, forum Port-la-Vie. Novembre a été assez mouvementé par la météo, néanmoins, quelques "fenêtres" ont permis à certains de réaliser de belles pêches de merlans dans la bande des trois milles et le surfcasting a également tiré son épingle du jeu en prélevant quelques beaux "plats" sur la plage de Saint-Gilles ou Saint-Hilaire

De notre correspondant
Guy Perette



Compétitions

Trois concours de surfcasting qualificatifs pour le championnat de France se sont déroulés sur en novembre :

- le 5, ils étaient 54 pêcheurs à concourir.
- le 11, ce sont 331 poissons, dont 60 mailles, qui ont été pris par 60 pêcheurs.
- le 19, par un temps splendide, 30 pêcheurs ont capturé 68 poissons, dont la majorité étaient des plies qui furent conservées. Elles dépassaient en effet la taille réglementaire.